



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement

Question écrite n° 52064

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le dernier rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE), qui propose un ensemble de mesures destinées à favoriser l'emploi. Les propositions du COE s'inscrivent dans huit grands axes : investir vigoureusement dans la qualification des salaires ; maintenir le lien salarial ; mettre l'accent sur le développement des compétences, la qualification et l'emploi des jeunes ; soutenir les PME, principales créatrices d'emplois ; mettre en oeuvre la responsabilité sociale des entreprises, favoriser la revitalisation des territoires et la création d'emplois ; mieux accompagner la mobilité géographique ; augmenter provisoirement l'utilisation des contrats aidés ; et examiner la situation des ressources de l'ensemble des demandeurs d'emploi n'ayant pas ou plus de droits à indemnisation pour éviter leur basculement dans la pauvreté. Il lui demande, par conséquent, sa position sur ces grands axes d'action, qui viennent en complément des décisions déjà prises par le Gouvernement et les partenaires sociaux en faveur de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52064

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5795

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)